



Communiqué de Presse

CTPM du 21 décembre : l'**UNSA-Éducation** refuse de siéger

Après un premier boycott le 17 décembre, la délégation de l'**UNSA-Éducation** a décidé de ne pas siéger au CTPM reporté au 21 décembre. Ce jour-là, sera examinée la question des moyens alloués à l'Éducation Nationale pour la rentrée 2011.

Ce choix a pour objectif de dénoncer les conditions de préparation de la carte scolaire 2011. Les suppressions de postes qui ne cessent de s'accumuler sont destructrices pour notre système éducatif. Alors qu'il est à la dérive, notamment pour les élèves les plus fragiles, comme vient de le démontrer la récente enquête PISA, le gouvernement s'entête à poursuivre sa politique dogmatique de destruction de l'emploi public, dégradant aussi les conditions de travail des personnels.

Cerise sur le gâteau, la représentation nationale vient de valider l'amendement Carle qui autorise le siphonage de 4 millions d'euros de crédits initialement attribués à l'École publique vers un enseignement privé déjà très choyé. Trop, c'est trop ! La Fédération **UNSA-Éducation** ne cautionnera pas, par sa présence en CTPM, cette provocation. Elle attend du Gouvernement autre chose que ces petits arrangements entre amis qui favorisent les intérêts particuliers de quelques uns au détriment de l'intérêt général.

Pour la Fédération **UNSA-Éducation**, forte de l'appui des « 300.000 engagés » dans la récente pétition pour l'École publique, un changement radical de la politique éducative s'impose. Il est temps de redonner des couleurs à l'École de la République.

Paris, le 20 décembre 2010